



Notes de la séance de la Commission d'établissement de Pierrefleur

15 janvier 2020 à 20h00

Pierrefleur – Salle des maîtres

- Parents :** Mmes et MM. Benitez Santoli, Charollais, Dommen, Gerber, Hollender, Tumminello, Kocher
- Professionnels :** Mmes Turcotte, Vittoz, Schuler
- Organisations :** Mme Radic, Ott, Reynard Gaspoz
- Autorités politiques :**
- Excusés/absents :** Mmes et MM. Subilia, Nater, Fonte, Fracheboud

Ordre du jour

1. Ouverture de la séance et adoption de l'ordre du jour.
2. Adoption du PV du 11 novembre 2019
3. Consolidation de la LEO
4. Sorties scolaires
5. Définition des groupes de travail
6. Décisions, suite à donner
7. Admissions / démission / changements de fonction
8. Dates et lieu de la prochaine séance : 13 février 2020 à Pierrefleur
9. Divers et propositions individuelles :
 - Centre de Quartier des Bossons Lausanne : soirée / table ronde sur les violences à l'école

1. Ouverture de la séance et adoption de l'ordre du jour.

La séance est ouverte et l'ordre du jour est adopté.

2. Adoption du PV du 11 novembre 2019

Le PV du 11 novembre 2019 est adopté en l'état.

3. Consolidation de la LEO

Les Commissions d'établissement doivent donner leur opinion par rapport à la consolidation de la LEO. Toutes les commissions d'établissement de Lausanne se réunissent lundi prochain pour donner un avis commun. Pour la fin janvier, les doyennes rendent le retour des corps enseignants.

Voici les avis des membres de la Commission d'établissement de Pierrefleur par rapport au document "la consolidation de la LEO" rempli selon la majorité obtenue :

- 2.1 : plutôt défavorable (le système est péjoré car la moyenne s'arrondit avec la décimale et il serait important d'avoir une plus grande prise en compte du contexte de l'élève).
- 2.2 : défavorable
- 3.1 : favorable



- 3.2 : sans opinion
- 3.3 : défavorable
- 3.4 : défavorable
- 3.5 : statu quo
- 4.1 : plutôt défavorable (diminuer le nombre maximum OK mais il ne faudrait pas diminuer le nombre minimum)
- 4.2 : plutôt défavorable
- 4.3 : défavorable (diminuer le nombre maximum mais sans toucher le nombre minimum)
- 5.1: fort
- 5.2: défavorable
- 5.4 : défavorable
- 5.5 : facultative
- 5.6: aucune limitation
- 5.7 : favorable
- 5.8 : aucune limite
- 6.1 : plutôt fort (on souhaite moins de devoirs).

4. Sorties scolaires

Remis à la prochaine réunion.

5. Définition des groupes de travail

Remis à la prochaine réunion.

6. Décisions, suite à donner

Aucune.

7. Admissions / démission / changements de fonction

Maila Kocher a été élue à la majorité dans le quart parents.

8. Date(s) et lieu de la prochaine séance

La prochaine séance aura lieu le 13 février 2020 à 20h00 à la Salle des maîtres de Pierrefleur.

9. Divers et propositions individuelles :

Centre de Quartier des Bossons Lausanne : soirée / table ronde sur les violences à l'école.
Présentation de la table ronde.

- Adresse de notre commission : cet.pierrefleur@gmail.com

La séance est levée à : 22h10

Fanny SCHULER
Représentante du quart professionnels

Lausanne, le 15.01.2020

Lausanne, avril 2020/SEP+S/mtl

place Chauderon 9 case postale 5032 1002 Lausanne tél. 021 315 64 18 cet@lausanne.ch
